



## Mini recyclage

### Planification du patrimoine mobilier et immobilier

*Donations et successions – Fondations privées - Démembrements*

**Le jeudi 29 mars 2012, de 12h à 14h**

Salle Marie Popelin  
dans le bâtiment du BAJ – niveau – 1  
rue de la Régence 63 à 1000 Bruxelles

[Informations et inscription](#)

---

Ce recyclage abordera les aspects civils et fiscaux de certains mécanismes de transmission de son patrimoine : les donations, les successions, la fondation privée et le recours au contrat d'assurance-vie pour le mobilier et au démembrement de la propriété pour l'immobilier (usufruit, emphytéose, ...). **Les nouveautés 2012** en ces matières, issues de la réforme fiscale, seront également évoquées (hausse du taux d'imposition des dons mobiliers en Wallonie, etc).

Les intervenants sont **Me Manoël Dekeyser** et **Me Grégory Homans**, avocats au barreau de Bruxelles, spécialisés en droit fiscal et droit patrimonial.

#### Participation aux frais

Stagiaires membres de la Conférence : 10 €

Membres de la Conférence : 20 €

Non membres : 30 €

Sandwiches et boissons sont compris dans le prix du mini recyclage.

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau IBAN BE 68 6300 2151 2134 (BIC BBRUBEBB) avec la référence « nom+prénom-mini recyclage planification ».

#### Formation permanente

La participation au mini recyclage donne droit à 2 points de formation permanente (OBFG). Une attestation sera remise aux participants le jour même.

#### Inscriptions

Inscription préalable obligatoire à effectuer via le site [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) ou éventuellement par e-mail [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be) ou par fax au secrétariat de la Conférence au 02/519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.